



Le Messager d'Allah ﷺ, lorsqu'il avait accompli la prière de l'aube, restait assis à sa place de prière jusqu'à ce que le soleil se lève clairement

D'après Jâbir ibn Samura — qu'Allah l'agrée — : Le Messager d'Allah ﷺ, lorsqu'il avait accompli la prière de l'aube, restait assis à sa place de prière jusqu'à ce que le soleil se lève clairement ; et il ne se levait pas de l'endroit où il accomplissait aṣ-ṣubḥ — ou al-ghadāh — avant le lever du soleil. Quand le soleil se levait, il se levait ; et ils conversaient, abordant des sujets de l'époque de l'Ignorance, alors ils riaient et lui souriait.

[Authentique] [Rapporté par Muslim]

Il était de sa Sunna du Prophète ﷺ, après le fajr, de rester dans son lieu de prière jusqu'au lever du soleil. Une fois le soleil levé, il quittait sa place. Ils (les compagnons) discutaient ; il écoutait en silence, souriait et parfois riait légèrement.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/65411>

